



Avis d'Appel d'Offre National Ouvert N° **004** /AONO/C-KRI/CIPM/2026 du **07 FEB 2026**

Maître d'Ouvrage : Maire de la commune de KOUSSERI

CPM : Commission Interne de Passation des Marchés Publics de KOUSSERI

Exercice budgétaire : 2026

Objet de l'Appel d'Offres : Acquisition et pose de *trente (30) lampadaires solaires sur l'axe routier PONT ALAYA – ALAYA – NDJAMENA*, dans la commune de KOUSSERI, Département de Logone et Chari, Région de l'Extrême-Nord

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public du MINEE de l'exercice 2026, le Maire de la commune de KOUSSERI, Autorité contractante lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'Acquisition et pose de trente (30) lampadaires solaires dans les localités de la commune de KOUSSERI, Département de Logone et Chari, Région de l'Extrême-nord.

2. Consistance des travaux

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent les opérations suivantes :

- La réalisation de l'ensemble des travaux de génie civil (fouilles, massifs de fondation des candélabres, remblais, remise en état des sites) ;
- La fourniture et la pose de 30 candélabres disposant de la technologie ALL IN ONE en acier galvanisé de 6–8m de hauteur (cylindre conique) pour les chaussées de plus de 7m de largeur et 5 à 6 m de hauteur pour les chaussées de moins de 7 m de largeur devant porter les éléments suivant :
 - le panneau solaire monocristallin ou poly cristallin de 90w/17,7v ou 60w/12v;
 - la batterie cylindrique 26650 de type LiFePo4 de capacité 53Ah/12,8v ou 33Ah/12,8v y compris coffret étanche ;
 - le détecteur infrarouge (option micro-onde) et /ou programmation horaire ;
 - le luminaire LED (60W / 40W) de dimensions en mm: 1270x420x148 / 1114x350x90 ;
 - le régulateur chargeur solaire et driver de LED

Le tableau ci-après récapitule les caractéristiques des éléments :

	Chaussée de plus de 7 m de largeur	Chaussée de moins de 7 m de largeur
Puissance du luminaire LED	60w	40w
Dimension du luminaire (mm)	1270x420x148	1114x350x90
Flux lumineux (Full)	9000 lm	6 000 lm
Panneau	90w/17,7v	60w/12v
Batterie en Lithium (LifePo4)	53Ah/12,8v	33Ah/12,8v
Poids	23 kg	17,5 kg
Hauteur d'installation	6 à 8 mètres	5 à 6 mètres

3. Tranches/Allotissement

Les travaux sont subdivisés en un seul lot.

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Soixante Millions (60 000 000) FCFA**.

5. Délai prévisionnel d'exécution

Le délai maximum prévu pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **trois (03) mois**. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ayant une expérience avérée dans l'exécution des projets d'énergies renouvelables. La participation sous forme de groupement est admise à condition que le Chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement.

7. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINEE de l'exercice 2026 sur la ligne d'imputation budgétaire :

8. Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour ce dossier d'appel d'offres est hors ligne.

9. Cautionnement de soumission

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission, acquitté à la main, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des dont la liste figure dans la pièce 14 du DAO et dont le montant s'élève à **un million deux cent mille (1 200 000) francs CFA ; il est au plus égal à 2% du coût prévisionnel toutes taxes comprises (TTC) du marché** et valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres.

L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics accompagnée d'un reçu délivré par la Caisse des Dépôts et de consignation (CDEC), entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

10. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier physique peut être consulté gratuitement au Secrétariat Général de la commune de KOUSSERI, téléphone, dès publication du présent avis.

11. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

La version physique du dossier d'appel d'offres peut être obtenue au Secrétariat Général de la commune de KOUSSERI, téléphone, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable des frais d'achat du DAO de **Cinquante mille (50 000) Francs CFA**, payable à la Recette Municipale de KOUSSERI.

12. Remise des offres

Pour la soumission hors ligne, l'offre en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Secrétariat Général de la commune de KOUSSERI au plus tard le **03 MARS 2026** dès réception des offres à 10 heures et devra porter la mention :

Avis d'Appel d'Offre National Ouvert N° **004/AONO/IC-KRI/CIPM/2026** du **07 FEB 2026**

Maître d'Ouvrage : Maire de la commune de KOUSSERI

CIPM : Commission Interne de Passation des Marchés Publics de KOUSSERI

Exercice budgétaire : 2026

Objet de l'Appel d'Offres : Acquisition et pose de trente (30) lampadaires solaires sur l'axe routier PONT ALAYA – ALAYA – NDJAMENA, dans la commune de KOUSSERI, Département de Logone et Chari, Région de l'Extrême-Nord

"An'ouvrirqu'enséancededépouillement"

13. Recevabilité des plis

Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé. Seront irrecevables:

- Les plis portant les indications sur l'identité du soumissionnaire ;
- Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt ;
- Les plis non-conformes au mode de soumission.
- Les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;
- Le non-respect du nombre d'exemplaires indiqué dans le RPAO ou offre uniquement en copies;

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

14. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fait en un temps et aura lieu le **03 MARS 2026** à 11 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de KOUSSERI, dans la salle de réunion de la commune de KOUSSERI.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en

conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois(03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de D'Appel d'Offres.

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, après un délai de 48 heures accordées par la Commission, l'offre sera rejetée.

L'ouverture doit se faire au plus tard une heure après celle limitée de réception des offres fixée dans le Dossier d'Appel d'Offres.

15. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels. Un critère ne peut être à la fois éliminatoire et essentiel.

15.1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation selon les critères essentiels. Ils ne doivent pas faire l'objet de notation. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

- de l'absence du cautionnement de soumission à l'ouverture des plis;
- de la non-production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission);
- des fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées;
- de l'absence de la déclaration sur l'honneur de non-abandon des chantiers au cours des trois dernières années;
- l'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière ;
- de l'absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, les BPU, le DQE) ;
- de l'absence de la charte d'intégrité datée et signée ;
- l'absence reçue délivrée par la Caisse des dépôts et de consignment (CDEC), pour le présent marché;
- de l'absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée ;

15.2. Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les prestations, objet de l'appel d'offres. Ceux-ci doivent être déterminés en fonction de la nature et de la consistance des prestations à réaliser.

Les critères essentiels à la qualification des soumissionnaires porteront à titre indicatif sur :

- la présentation de l'offre ;
- les références du soumissionnaire ;
- la capacité financière (l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières, le chiffre d'affaires, attestation de solvabilité financière) ;
- la qualification et l'expérience du personnel ;
- les moyens logistiques ;
- la méthodologie.

16. Attribution

L'Autorité Contractante attribue le marché au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre est évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les remises proposées.

17. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 60 jours à partir de la date limite initiale fixée pour la remise des offres.

18. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la commune de KOUSSERI, téléphone : 675-21-14-31 ou 695 21 56 73

19. Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONACA au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 673205725 et 699370748, l'ARMP au numéro 222016696 ou le MO au numéro 655999277

Copies:

- ARMP (pour publication au JDM)
- DDMAP/LC (pour information)
- PRESIDENT CIPM/LC (pour information) ;
- AFFICHAGE ;
- CHRONOS/ARCHIVES.

Kousseri, le 07 FEV 2026

Le Maire de la commune de
(Autorité contractante)



Isseini Dandakou
Maire de la Commune de Kousseri